

M. JURION

**LES TIMBRES
DES COLONIES
FRANÇAISES**



NOUVELLES-HÉBRIDES



**ÉDITIONS
DU GROUPEMENT PHILATÉLIQUE DE FRANCE
18, Rue Laffitte, 18
PARIS (IX^e)
N° IV**

1928

LES TIMBRES DES COLONIES FRANÇAISES

CHAPITRE PREMIER

Considérations Générales

L'archipel des Nouvelles-Hébrides, situé entre les 13° et 20° parallèles, latitude sud, et par 165° 40 à 170° 30 de longitude, est une dépendance naturelle de la Nouvelle-Calédonie. La plus méridionale de ses îles : ANNATOM, est à peine à 180 kilomètres de l'île Maré du groupe des Loyalty, rattachées à la Nouvelle-Calédonie dont elles ne sont séparées que par un étroit chenal.

Les Nouvelles-Hébrides comprennent une douzaine d'îles principales d'origine volcanique et une poussière d'îlots et de récifs madréporiques, « attols » particulièrement dangereux pour les navigateurs.

L'île principale, qui est loin d'être la plus considérable de l'archipel, est l'île Vaté ou Sandwich, qui doit sa prépondérance à sa situation au centre de l'archipel, à son port magnifique et sûr de Vila et à la grande commodité d'exploitation de son sol et de ses richesses naturelles. Port-Vila, appelé aussi Franceville, est le centre de l'administration et du commerce Néo-Hébridais. C'est à Vila qu'aboutissent les lignes de navigation françaises, anglaises, australiennes et calédoniennes.

Après Vaté, on peut citer les îles de : Santo (Espiritu Santo ou Saint-Esprit), la plus vaste, environ 220 kilomètres de circuit, avec un petit port ; « Port-Olry » et ses dépendances : Malo et Aoré, deux petites îles où sont établis des colons français.

Mallicolo, la plus grande après Santo, 160 kilomètres de circuit, avec un très bon port, « Port-Sandwich ».

Ambrym : 48 kilomètres de tour.

Aurore : 38 kilomètres de tour, mais au climat insalubre, ne permettant pas aux Européens de s'y acclimater.

Pentecôte : 40 kilomètres de circuit, où se trouvent plusieurs missions catholiques et de nombreux colons français.

Api, proche de Vaté avec près de 80 kilomètres de circuit et la plus peuplée après sa voisine.

Erromango, à 100 kilomètres au sud de Vaté et peuplée surtout d'indigènes.

Tanna, au sud de l'archipel, dans laquelle se trouvent les mines de soufre les plus remarquables du monde.

Annatom, la plus méridionale des îles de l'archipel, avec le petit port de « Inyang ».

Aoba, petite île très fertile, avec de nombreux colons français.

Enfin le groupe des îles de Banks et Torrès, au nord de l'archipel, dont la plus importante est Sainte-Marie, avec un circuit de 38 kilomètres. Son sol est très fertile et on y trouve aussi des mines de soufre.

La superficie totale des îles de l'archipel dépasse 14.000 kilomètres avec 61.000 habitants. Tout le sol de l'archipel est d'une incomparable fertilité, et la végétation y est luxuriante et même étouffante. On y cultive le coton, le maïs, le café, le cacao, la vanille ; mais la grande richesse du pays est le coprah, fruit séché de la noix de coco, dont les Néo-Hébridais exportent environ 10 millions de kilogs chaque année.

L'élevage, principalement des moutons, est pratiqué largement et donne des résultats intéressants.

Les forêts fournissent une grande quantité de bois précieux pour l'ébénisterie : bois de rose, teck ou bois de fer, santal, etc.

Enfin le sous-sol, encore bien peu prospecté, contient de grandes richesses, notamment du nickel, qu'un avenir prochain sans doute permettra d'exploiter. Les principales îles sont en effet d'origine volcanique, et de nombreux volcans y sont encore en activité ; Ambrym en compte deux, dont un s'élève à l'altitude de plus de 1.000 mètres et l'île de Tanna en possède un, qui fait souvent parler de lui.

Le climat est chaud bien que tempéré par la brise de mer ; mais il est exceptionnellement humide et passablement fiévreux. Une hygiène rigoureuse est indispensable au colon européen. Toutefois la fièvre paludéenne y est bénigne et très rares sont les cas pernicioeux.

En dehors de l'homme du pays, ex-anthropophage dont la civilisation n'est pas encore parfaite, mais dont les mauvais instincts ont été bien amendés, il n'existe aucune bête féroce dans l'archipel. Les seuls animaux sauvages qu'on y peut rencontrer sont les *babiroussas*, sorte de petits sangliers inof-

fensifs que les « babaos » domestiquent assez bien. Ces babiloussas possèdent deux défenses, destinées à piocher le sol, mais qui se recourbent avec l'âge, de façon à former un cercle fermé, lorsque l'animal parvient à l'extrême vieillesse.

Dans cet état elles constituent un bracelet naturel, d'un ivoire particulièrement fin, et sont très recherchées par les élégantes Néo-Hébridaises. C'est un objet d'échange fort prisé. La mode en a été lancée en Australie et il est possible que cette parure originale vienne un jour à Paris.

La possession de l'archipel des Nouvelles-Hébrides a été revendiquée par la France et par l'Angleterre, qui y comp- taient dans le même temps des colons en nombre à peu près égal et des missions catholiques pour la France, et presby- tériennes pour l'Angleterre.

La Convention de Londres du 20 octobre 1906, modifiée par la Convention du 6 août 1914, a placé l'archipel des Nou- velles-Hébrides sous le régime d'un condominium franco- anglais. Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, et celui des îles Fidji ou Viti pour l'Angleterre, remplissent les fonctions de hauts commissaires, représentés chacun à Port-Vila par un commissaire résident.

La justice y est rendue par un tribunal mixte, composé de cinq membres. Le président et le procureur sont Espagnols ; le greffier est Suisse, et les deux juges sont l'un Français, l'autre Anglais.

Depuis la Convention de 1906, la situation s'est modifiée très sensiblement, en faveur de la France, dont les colons étaient au nombre de 1.611 contre 247 colons Anglais fin 1925. Favorisés par la main-d'œuvre indo-chinoise qui leur a été accordée et qui leur a permis de développer leurs exploi- tations, nos nationaux ont repris bon nombre de concessions anglaises. Une très importante Société française a pu acquérir d'immenses domaines et notamment celui d'un Irlandais jus- tement fameux dans l'archipel, si bien que la majeure partie des terres est à présent dans des mains françaises et que l'archipel des Nouvelles-Hébrides ne peut tarder à être attribué définitivement à la France.

Ce sera certes là une de nos plus belles conquêtes paci- fiques, due entièrement à l'énergie et à la persévérance de nos colons.

En attendant, le condominium demeure. Il y a pour les Nouvelles-Hébrides deux services des postes distincts, bien que réunis dans un même bureau : la poste française et la poste anglaise ; mais par une anomalie inexplicable, depuis

1911, c'est l'Angleterre qui imprime et fournit les timbres de la poste française aux Nouvelles-Hébrides.

Pour éviter que les deux services des postes, rivaux bien que communs, puissent pâtir, l'un ou l'autre, des soubresauts du change, les correspondances originaires des Nouvelles-Hébrides peuvent être affranchies indifféremment avec des timbres français ou avec des timbres anglais, ceux-ci étant vendus sur place, au cours de 25 francs la livre, taux du change d'avant-guerre. Mais cette mesure destinée à empêcher les colons de donner leur préférence aux timbres du service postal français, moins coûteux, était, par suite de combinaisons qui sortent du cadre de cette étude, strictement limitée aux heureux Néo-Hébridais, et les commandes de timbres adressées par les négociants ou les collectionneurs d'outre mer, devaient être soldées en monnaie anglaise, pour



(Essai pour la Poste militaire Française)

la série de la poste britannique. Le colon français de Vila, affranchissant une lettre chargée avec un timbre de 5 shillings, payait ce timbre 6 fr. 25 en 1924, alors que le négociant de Paris, qui demandait ce même timbre à la poste de Vila, devait le payer 20 à 25 francs. Ajoutons que le collectionneur anglais, recevant ce même timbre, dans les mêmes conditions, le payait 5 sh., prix qui ne pouvait que lui paraître normal, puisque indiqué sur le timbre, mais son compatriote, établi à Vila le payait, lui, 6 fr. 25, soit quatre fois moins.

Il y avait là un abus, qui provoqua quelques réclamations, à la suite desquelles fut mise en service, en 1925, une double série Franco-Anglaise et Anglo-Française, dans chacune desquelles la valeur du timbre est exprimée en monnaie française et en monnaie anglaise à parité de change, sur la base de 25 francs la livre, c'est-à-dire que le timbre de 5 sh. de la série Anglo-Française porte l'indication : 5 sh.-6 fr. 25, et est vendu à ce dernier prix. N'empêche qu'à l'apparition de cette double série, deux colons Néo-Hébridais, l'un

Français et l'autre Anglais, revenus dans leurs patries avec un sérieux approvisionnement de figurines postales, trouvèrent le moyen de persuader nombre de marchands et de collectionneurs que la série Anglo-Française se devait payer en monnaie anglaise au cours du jour, soit à raison de 20 à 25 fr. les 5 sh. Les négociants, désireux de procurer ces nouveautés intéressantes à leurs clients, et les collectionneurs heureux de mettre en album des timbres aussi séduisants, acceptèrent avec reconnaissance les prix proposés et c'est ainsi que s'établit momentanément le prix de 100 et même 120 francs pour une double série représentant 22 fr. 25 de valeur faciale.

De telles aventures ne sont pas spéciales à la philatélie qui en a vu elle-même bien d'autres. Trois années ont passé, ceux qui ont payé cette double série un peu cher, s'en féliciteront un jour, sans doute, quand le condominium aura disparu. Ne nous appesantissons pas, et passons à l'étude détaillée des diverses émissions de timbres des Nouvelles-Hébrides, petit pays, mais l'un des plus intéressants qui soient pour le spécialiste des Colonies françaises, et pour celui qui sait voir entre les pages de ses albums de timbres, des pages d'histoire.

CHAPITRE II

Avant la Convention de Londres de 1906, établissant le Condominium Franco-Anglais des Nouvelles-Hébrides, le service des postes, non organisé officiellement par l'administration, était assuré de façon assez régulière, par les compagnies locales de navigation. Compagnies Australiennes et Calédoniennes. Le service aboutissait à Nouméa par la ligne Française et à Suva (Iles Fidji) pour la ligne Anglaise. Exceptionnellement, quelques courriers anglais étaient confiés à des vapeurs gagnant directement Sydney (Australie).

Les colons Français utilisaient les timbres de la Nouvelle-Calédonie, les plis anglais, étaient affranchis avec des timbres de Fidji ou de la Nouvelle Galles du Sud. Ces timbres étaient oblitérés aux bureaux de Transit, Nouméa, Sydney, Suva, et rien n'indiquait leur origine Néo-Hébridaise.

En 1903, les colons Français, désireux de prouver leur existence et d'échapper à la concurrence du service postal anglais qui fonctionnait avec plus de régularité que le service français, se groupèrent en un syndicat, organisèrent un service régulier entre Vila, baptisée Franceville et Nouméa et firent imprimer pour leur poste, une série de 4 timbres, aux deux types ci-dessous.



a



b

Le type a. donne une vue de Franceville, le type b. présente quelques échantillons de la faune et de la flore de l'archipel ;

dans les cartouches supérieurs, figure le fameux Babi-roussa.

Ces timbres étaient destinés à payer le port de Vila, Franceville à Nouméa ou aux différentes stations de l'archipel. Les correspondances pour les autres pays et notamment pour l'Europe, devaient recevoir en plus, leur affranchissement normal. Ces timbres sont donc des timbres locaux, de superposition, analogues à ceux du Maroc. Ils ont régulièrement servi, mais n'ont été que très exceptionnellement oblitérés à Nouméa, aussi ne les rencontre-t-on guère qu'à l'état neuf

Voici le détail de la série :

5 centimes	bleu et vert,	type a
15	— rouge et noir	— b
25	— carmin et noir	— a
1 franc	vert et bleu	— b

Ces timbres sont particulièrement intéressants pour le collectionneur spécialiste, comme locaux ayant servi et surtout parce qu'ils marquent la 1^{re} étape de l'établissement du service postal français aux Nouvelles-Hébrides et la 1^{re} manifestation de l'influence française dans l'archipel. Ils méritent d'être cotés et recherchés.

C'est seulement en 1908 et près de 2 ans après l'établissement du Condominium, que le service postal Néo Hébridais est créé officiellement.

La France met à la disposition des usagers une série de 5 timbres, obtenue par surcharge des mots : Nouvelles-Hébrides sur timbres de la Nouvelle-Calédonie, de l'émission 1905 (cliché C.).



**NOUVELLES
HÉBRIDES**

La série qui a été vendue à l'Agence Coloniale à Paris, comporte les valeurs suivantes (1) :

			(1928)
5 centimes vert,	valeur, environ		12 fr.
10 — rose,	— —		10.—
25 — bleu s. vert	— —		10.—
50 — rouge s. jaune,	— —		40.—
1 franc bleu s. vert,	— —		80.—

Le catalogue Yvert, cote à cette même date, le 50 c. rouge 20 fr. seulement, et le 1 fr., bleu sur vert, 60 fr., parce qu'il a été fait quelque approvisionnement de ces timbres vendus à Paris ; mais les stocks ont à peu près disparu à l'heure actuelle et ces 2 valeurs ne se trouvent que bien difficilement.

A la même époque, paraît la série Anglaise que le collectionneur Français ne doit pas dédaigner, puisqu'elle a été utilisée également pour la poste Française des Hébrides. D'ailleurs on rencontre souvent des timbres de la série Française oblitérés avec le cachet Anglais « Vila, New-Hébrides » et de même des timbres de la série anglaise, oblitérés avec le cachet français « Port, Vila-N^{elle}-Hébrides ». Cette série comporte la surcharge New-Hébrides-Condominium sur timbres de Fidji (cliché D.).

NEW HEBRIDES.

CONDOMINIUM.

d

Elle comprend 7 valeurs et 2 variétés de filigrane, dues à ce que les timbres de Fidji, des émissions de 1903 au filigrane C. A. simple et de 1905, au filigrane C. A. multiple, furent utilisés concurremment.

Dans cette série, tous les timbres à l'exception des 2 petites valeurs, $\frac{1}{2}$ p. et 1 p. ont le mot Fiji recouvert par un trait

(1) Toutes les cotes indiquées, sont établies au cours moyen de 1928.

plein imprimé dans une des couleurs du timbre. Voici le détail de la série :

	Valeur.
$\frac{1}{2}$ penny vert (1903) C. A. simple	120 fr.
$\frac{1}{2}$ — — (1905) C. A. multiple	10.—
1 penny rouge (1905) C. A. multiple	20.—
2 pence violet et orange (1903) C. A. simple	20.—
2 $\frac{1}{2}$ — violet et bleu (1905) — —	15.—
5 — violet et vert (1903) — —	20.—
6 — violet et carmin (1903) — —	30.—
1 shilling vert et rouge (1903) — —	550.—
1 — — — (1905) C. A. multiple..	90.—

Le fait de n'avoir pas fait figurer le mot Condominium, sur les timbres de la série française, provoqua une réclamation du Gouvernement Anglais. Il y fut fait droit et, en 1910 parut une nouvelle série française, composée des mêmes valeurs et des mêmes timbres de Nouvelle-Calédonie ; mais avec la surcharge sur 3 lignes :

**NOUVELLES
HÉBRIDES
CONDOMINIUM**

e

elle comprend :

	valeur
5 centimes vert	7.50
10 — rose	5.—
25 — bleu sur vert	10.—
50 — rouge sur jaune	25.—
1 franc' bleu sur vert	60.—

Cette série ne devait demeurer en service que 15 mois ; mais il en existait un petit stock à Vila, stock qui ne fut épuisé qu'en 1919-1920. Aussi a-t-elle un peu moins de valeur que la précédente.

Quelques mois plus tard, la poste anglaise recevait un nouvel approvisionnement de timbres surchargés NEW-HEBRIDES-CONDOMINIUM, sur timbre de Fidji de l'émission 1905. Il n'y a plus de trait de couleur sur le mot FIJI

les lettres de la surcharge sont plus épaisses et toutes de hauteur égale (cliché F), alors que dans l'émission précédente les lettres N, H et C qui commencent les trois mots, sont plus hautes que leurs voisines et font figure de majuscules.

NEW HEBRIDES

CONDOMINIUM

1

Tous les timbres sont au filigrane C A multiple. Les valeurs sont les mêmes :

	valeur
$\frac{1}{2}$ penny vert	15 fr.
1 — carmin	35. —
2 $\frac{1}{4}$ pence gris	7.50
2 $\frac{1}{2}$ — bleu	8.90
5 — violet et vert	12.50
1 shilling noir sur vert	25. —

Il faut remarquer que le 2 pence gris, n'a pas été émis pour Fidji et qu'il n'existe qu'avec la surcharge pour les Hébrides.

C'est alors que fut décidé l'emploi par les postes françaises et anglaises de timbres présentant un sujet unique et ne se différenciant que par les indications de valeur et les inscriptions de service. La série française comporte dans la ban-



g

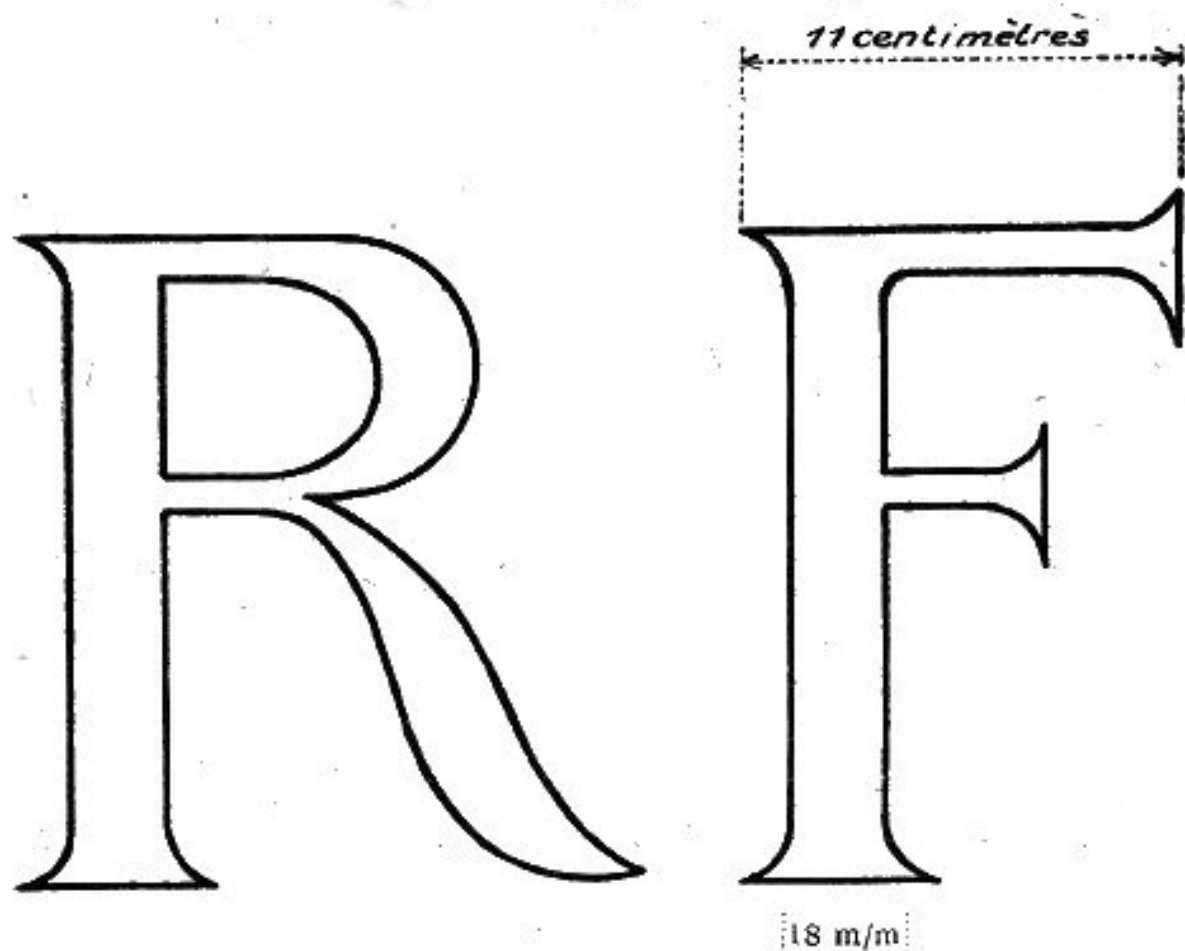


h

derole supérieure, l'inscription NOUVELLES-HEBRIDES. La cartouche aux armes de France, le Faisceau de lecteur, lettres R. F., mot POSTES, est à droite du timbre — la valeur est exprimée en centimes et en francs. Dans la série anglaise,

l'inscription de la banderole, devient NEW-HEBRIDES — c'est le cartouche aux armes d'Angleterre, lettres G. R., mot POSTAGE, qui se trouve à droite du timbre, et la valeur est exprimée en deniers (pence) et en shillings. (clichés G et H.)

Cette double série, fut imprimée en Angleterre. Par suite d'une erreur de l'imprimeur, le premier tirage fut tout entier



effectué sur le papier utilisé pour les timbres coloniaux anglais, marqué au filigrane C. A. multiple.

L'erreur fut cause d'un second tirage de la série française, sur papier analogue, mais au filigrane R. F. ce qui nous vaut 2 séries de timbres « postes françaises » l'une avec filigrane C. A. l'autre avec filigrane R. F.

Ce dernier est constitué de 2 immenses lettres R. et F. à double filet, tenant toute la hauteur de la feuille de papier. Les 2 filets de chaque jambage sont séparés par un intervalle de 18 millimètres dans les parties rectilignes (voir cliché).

Or, les timbres étant imprimés, soit sur des demi-feuilles (60 timbres) pour les 5 et 10 centimes, soit sur des quart de feuilles (30 timbres) pour les autres valeurs, il en résulte qu'un

timbre isolé, ne peut posséder que des fragments de jambages et que de nombreux timbres (22 sur 30 environ, suivant la position du panneau de 30 dans la feuille) n'ont aucune trace de filigrane.

Cet état de choses a causé beaucoup de discussions, certains collectionneurs ayant cru devoir considérer comme suspects, des timbres ne possédant pas le filigrane R. F. en entier. Par contre la reconstitution d'un filigrane entier, au moyen de timbres isolés, constitue un puzzle passionnant, capable de charmer les longues soirées de nombreux hivers. Nous croyons devoir réunir les 2 séries françaises en un seul tableau.

	Filigrane C. A.	Sans filigrane ou avec frag- ments des let- tres R ou F.
	valeur	valeur
5 c. vert	2 fr.	1.50
10 c. rouge	2.50	2.—
20 c. gris	6.—	3.—
25 c. bleu	6.—	5.—
30 c. brun sur jaune	6.—	6.—
40 c. rouge sur jaune	8.50	8.50
50 c. vert olive	10.—	10.—
75 c. orange	15.—	20.—
1 fr. rouge sur bleu	25.—	35.—
2 francs violet	50.—	40.—
5 francs rouge sur vert	100.—	80.—

Il faut remarquer que les teintes des timbres de même valeur ne sont pas absolument identiques dans les 2 séries et présentent même parfois, des différences très accentuées. Cela seul démontrerait, s'il en était besoin, qu'il est impossible pratiquement, de créer un faux parfait et d'imiter un timbre quel qu'il soit, de façon absolument identique, puisqu'un même imprimeur, travaillant avec le même personnel, le même matériel, les mêmes produits, sur les planches originales, s'est trouvé dans l'impossibilité de reproduire à quelques jours d'intervalle, un tirage analogue au premier.

Le 75 c. filigrane C. A. est plus foncé que le 75 c. R. F. Le 50 c. C. A. est olive, le 50 c. R. F. est vert.

Les différences sont surtout sensibles, dans le 30 centimes brun-violet clair, sur jaune clair dans la 2^e émission alors qu'il est brun foncé sur jaune-orange dans la 1^{re}.

Sur le 1 franc, d'un rouge beaucoup plus vif, dans la 1^{re} émission et sur le 5 francs, plus foncé dans la 1^{re} émission.

Enfin, particularité qui n'a jamais été signalée, il existe un 25 centimes bleu-outremer filigrane R. F., dont je possède quelques exemplaires indiscutables.

La série Anglaise, filigrane C. A. multiple, comprend les valeurs ci-après :

	valeur
1/2 p. vert	2 fr.
1 p. carmin	5.—
2 p. gris	8.—
2 1/2 p. bleu	10.—
5 p. olive	15.—
6 p. violet-rouge	30.—
1 sh. noir sur vert	35.—
2 sh. violet sur bleu	75.—
5 sh. vert	175.—

C'est une très bonne série, dont les fortes valeurs ont été transformées par surcharge, comme nous le verrons un peu plus loin, en timbres de 1 et 2 pence. Les 1, 2, et 5 sh. recherchés par les collectionneurs anglais et par les collectionneurs français, sont appelés à prendre assez rapidement une valeur plus grande.

En 1920, l'approvisionnement en petites valeurs usuelles fait défaut, et le Commissaire résident anglais, M. Seagoe, d'accord avec le Directeur des postes françaises, décrète la création des surcharges destinées à parer au manque de vignettes.

C'est l'imprimerie du gouvernement anglais, à Suva, îles Fidji, qui est chargée de ce travail, 5 timbres sont surchargés : 2 pour la poste française, 3 pour la poste anglaise. Les premiers plis affranchis avec ces timbres surchargés, au départ de Port-Vila, sont du 26 août 1920. Voici quelles furent les 5 premières surcharges :

Poste française : timbres de la série 1910.

	valeur
5 c. sur 50 c. rouge sur jaune (tirage 15.000)	25 fr.
10 c. sur 25 c. bleu sur vert (tirage 30.000)	20.—

Ces 2 valeurs sont avec millésime 8 (cliché J).

Poste anglaise : timbres de la série 1911.

1 d. sur 1 sh. sur vert (tirage 15.000)	40 fr.
1 d. sur 2 sh. violet sur bleu (tirage 15.000)	40 fr.
1 d. sur 5 sh. vert sur bleu (tirage 15.000)	40.—

(cliché K).

10c. 1d.
j k

C'est cette surcharge qui est cause de la raréfaction des fortes valeurs de la série anglaise, comme nous l'avons dit précédemment. Dans cette série de 5 surcharges on trouve une variété extrêmement rare, qui constitue la grande vedette des timbres Néo-Hébridais.

Nous avons vu que les timbres pour la poste française étaient surchargés sur l'émission 1910, c'est-à-dire : timbres de Nouvelle Calédonie, déjà surchargés NOUVELLES-HEBRIDES-CONDOMINIUM. Or, parmi les 15.000 timbres de 50 c. envoyés à Suva, pour recevoir la surcharge 05, il se trouvait une feuille de 100 timbres du 50 c. de l'émission 1908, c'est-à-dire de Nouvelle Calédonie, surchargés simplement NOUVELLES-HEBRIDES sans le mot CONDOMINIUM.

Un panneau de 50 timbres de cette variété fut remis sans y prêter attention à l'agent des postes de la Compagnie Anglaise de Navigation. Ces 50 timbres utilisés pour les correspondances océaniques et américaines peuvent être considérés comme perdus. Ce n'est qu'en 1921, qu'un collectionneur français de Saulxures (Alsace) M. . D..., recevant un pli affranchi avec cette variété, attira l'attention sur elle en demandant à la poste de Vila, de lui fournir quelques exemplaires neufs. Les recherches effectuées firent découvrir une trentaine d'exemplaires, dont un bloc de 4, avec millésime 8 encadré. Ce bloc de 4 peut être considéré, jusqu'à preuve du contraire, comme unique au monde, le millésime du panneau de 50, remis à la Compagnie Anglaise de Navigation, n'ayant jamais été retrouvé, et il est peu probable qu'on le retrouve jamais, encadré surtout.

Ce timbre connu sous le nom de « 5 centimes sans condominium » est un des plus rares de nos colonies. Il en a été fait des imitations au moyen de 50 c. Nouvelle Calédonie, surchargés faussement. Ces fausses surcharges, sur un timbre

authentique, sont fort dangereuses. Le sieur B... arrêté et condamné à Paris pour falsification de timbres, en avait mis quelques exemplaires sur le marché. C'est sans doute la raison pour laquelle le « 5 c. sans condominium » n'est coté que 1.500 francs ce qui, à notre avis, ne représente pas sa valeur, à beaucoup près, étant donné qu'il n'en peut exister plus de 50 à 60 grand maximum, authentiques et véritables.

L'émission de la première série de surcharges, obtint un grand succès, aussi fut-elle suivie d'une deuxième émission au début de 1921. Il y a cette fois 3 valeurs françaises et 2 anglaises.

Poste française sur timbres de 1911 :

	valeur	tirage
05 c. sur 40 c. filigrane R. F.	250 fr.	1800
10 c. sur 5 p. — C. A.	50.—	5000
20 c. sur 30 c. — C. A.	50.—	4000

Le 20 c. existe également sur 30 c. filigrane R. F., tirage un millier d'exemplaires, valeur environ 100 francs. C'est un très bon timbre ; mais qui, pour beaucoup de collectionneurs qui ne tiennent pas compte du filigrane, constitue une simple variété qu'ils veulent ignorer. C'est une erreur ; ce n'est pas une variété, mais bien un timbre type, différent du premier. Il suffit de considérer la teinte, brun foncé pour le premier, et brun-violet clair pour le second, pour s'en persuader. La cote actuelle est faible.

Poste anglaise, sur timbre de 1911 :

	valeur	tirage
1 d. sur 5 p. olive, filigrane C. A.	50 fr.	5000
2 d. sur 40 c. rouge sur jaune, filigrane C. A.	50.—	4400

Dans le lot envoyé à la surcharge, se trouvaient 20 feuilles du 40 c. filigrane R. F. Il existe donc 600 pièces du 2 d. sur 40 c. filigrane R. F. valeur 1.000 francs environ.

Il convient de remarquer que des 2 variétés : 20 sur 30, fil. R. F. et 2 d. sur 40, fil. R. F., aucun exemplaire n'a été perdu pour les collectionneurs, tous ayant été soigneusement recueillis à leur intention.

Cette seconde série de surcharges est d'ailleurs fertile en variétés, tant il est vrai que l'expérience vient en travaillant.

Citons d'abord le 1 d. sur 5 p. avec surcharge renversée, dont il n'existerait paraît-il qu'une feuille de 30 timbres ? valeur un millier de francs, toutes les surcharges de cette feuille sont déplacées et empiètent sur le timbre voisin.

Les 3 timbres français, 05 sur 40, 10 sur 1 p. et 20 sur 30 c. y compris le 20 sur 30 c. fil. R. F. existent sans point après le c de centimes. Cette variété affecte le 26^e timbre de la feuille de 30. Le point existait bien dans la composition, mais il ne vient pas à la hauteur des autres caractères de la surcharge et il n'a pas marqué à l'impression, ou seulement de façon imperceptible.

Il est facile de constater que le 05 sur 40 c. tiré à 1.800 soit 60 feuilles, n'existe sans point qu'à 60 exemplaires. Il vaut donc plus que sa cote de 350 francs, mais c'est une variété.

Les autres valeurs sans point, valent de 200 à 300 francs.

Enfin, les 05 c. sur 40 c., 10 c. sur 5 p. et 2 d. sur 40 c. existent avec surcharge déplacée, nettement à cheval sur 2 timbres. Ces variétés rencontrées sur une seule feuille des 05 c. et 2 d. et sur deux feuilles du 10 c. sont de véritables raretés, mais n'intéressant que le spécialiste. Non signalées et non cotées à ce jour, elles valent à notre avis, au moins 10 fois le prix d'un timbre normal.

On remarquera que dans cette dernière tranche de 5 surcharges, un timbre anglais de 5 pence est transformé en timbre français par la surcharge 10 centimes, et que, réciproquement, le 40 centimes français est transformé en timbre anglais de 2 pence, ce qui démontre bien la communauté d'intérêts et l'équivalence des valeurs de la Poste française et de la Poste anglaise. Il résulte également de ce fait que la collection des timbres Néo-Hébridais forme un tout inséparable et doit intéresser au même titre, le philatéliste français, et le collectionneur anglais.

En 1921, 3 valeurs de la série anglaise, épuisées depuis

quelque temps, sont réimprimées, sur papier au filigrane C A penché. Le tirage nouveau fut assez faible, et ces 3 timbres ont acquis rapidement, une assez forte plus-value. Ce sont :

	Valeur	francs
1 p. carmin.....	— 10	— —
2 p. gris-noir.....	— 15	— —
6 p. violet-rose.....	— 30	— —

..

En 1924, une nouvelle série de surcharges fait son apparition. Ce n'est plus cette fois, le manque de vignettes qui en est cause, mais le désir de se conformer aux prescriptions de l'*Union Postale universelle* relatives à la couleur des timbres utilisés dans les relations internationales : vert, rouge et bleu.

On remarquera que cette modification, destinée à mettre les valeurs et les couleurs en concordance avec celles du tarif international, en fonction du change, qui ne devait toucher logiquement que les timbres dont la valeur s'exprimait en monnaie dépréciée — timbres français, par conséquent — affecte aussi les timbres anglais qui sont surchargés d'une nouvelle valeur en monnaie anglaise, correspondant à la monnaie française et calculée à parité de change, c'est-à-dire : 25 francs pour 1 livre.

Nouvelle preuve, s'il en était besoin, de l'équivalence des 2 monnaies, aux Hébrides, unique exemple au monde et fait sans précédent, à notre connaissance, d'un gouvernement sacrifiant les 4/5 de sa monnaie pour maintenir un service postal national. Voici le détail des surcharges.

Série française

10 c. sur 5 c. vert, fil. R. F.....	valeur	10 fr.	environ
30 c. sur 10 c. rouge, fil. R. F....	—	10	— —
50 c. sur 25 c. bleu, fil. R. F.....	—	20	— —

Il y a 2 variétés, la principale est le 50 c. sur 25 c. *fil. C. A.* dont il a été tiré 3.800 exemplaires, valeur 200 fr. environ.

La deuxième, non signalée, est le 50 c. sur 25 c. *oultremer*, fil. R. F., dont il n'a existé que quelques feuilles.

Série anglaise

1 d. sur $\frac{1}{2}$ p. vert.....	valeur	20 fr.	environ
3 d. sur 1 p. rouge.....	—	20 fr.	—
5 d. sur 2 $\frac{1}{2}$ p. bleu.....	—	25 —	—

Ce dernier timbre est connu avec surcharge renversée. Il y en aurait eu 2 feuilles, soit 60 exemplaires, valeur 1.000 fr. environ.

Le 50 c. sur 25 c. filigrane C. A. est un excellent timbre. Son tirage de 3.800 exemplaires, est très faible en considération du nombre des collectionneurs et il est pratiquement inimitable et infalsifiable en raison de l'épuisement du 25 c. C. A. non surchargé et de sa réalisation en gravure très soignée. Aussi a-t-il atteint des prix très élevés déjà, en vente publique, prix plus élevés que la cote.

Néanmoins, il convient de se méfier d'un truquage effectué par un habile filou, truquage non signalé et dont j'ai eu 2 exemplaires entre les mains.

Le susdit filou a pris des exemplaires du 50 c. sur 25 c. filigrane R. F. sur lesquels ne se trouvait qu'un petit fragment de filigrane ou même pas de filigrane du tout. (On a vu plus haut, que 20 à 22 timbres par feuille de 30, ne sont pas touchés par les lettres R. F.), et il a dessiné sur chaque timbre, avec un liquide huileux, qui, par transparence, donne assez l'illusion d'un filigrane, les lettres C. A. et les couronnes du filigrane anglais. Ce truquage ne résiste pas à un examen un peu sérieux, et n'est pas dangereux pour le collectionneur averti. Le dessin est irrégulier, l'huile a fait tache et les traits sont lourds et empâtés.

Ces surcharges ont été exécutées par l'imprimerie du Gouvernement anglais, à Suva, îles Fidji. Chaque feuille de 30 a été numérotée pour contrôle, dans le coin supérieur droit. Ces numéros sont très recherchés des spécialistes.

..

C'est pour éviter toutes les petites combinaisons sur le change que nous avons examinées à l'occasion des émissions précédentes, que sont mises en service, en 1295, les séries avec valeur exprimée en francs et en shillings, sur le même timbre, au change de 25 francs pour 1 livre.

On a utilisé la gravure des timbres des émissions 1911-1913 en pratiquant, à droite et à gauche, au-dessous des ins-

criptions POSTES et POSTAGE des fenêtres, dans lesquelles sont introduits les goujons, portant la valeur du timbre. La fenêtre centrale qui contenait les goujons des valeurs dans les émissions 1911-1912, centre du soubassement de l'idole, demeure vide.

Les inscriptions et légendes de chacune des séries Franco-Anglaise et Anglo-française, restent sans aucun changement.

Voici le détail des 2 séries.

Série franco-anglaise

La valeur en monnaie française est à droite du timbre :

1/2 p. — 5 c. noir.....	valeur	0.25
1 p. — 10 c. vert.....	—	0.30
2 p. — 20 c. ardoise.....	—	0.50
2 1/2 — 25 c. brun.....	—	0.60
3 p. — 30 c. rouge.....	—	0.75
4 p. — 40 c. vermillon sur jaune.....	—	1.—
5 p. — 50 c. outremer.....	—	1.25
7 1/2 p — 75 c. brun.....	—	1.75
10 p. — 1 fr. carmin sur bleu.....	—	2.50
1 sh.8 — 2 fr. violet.....	—	4.50
4 sh. — 5 fr. carmin sur vert.....	—	12.—

Série anglo-française

La valeur en monnaie anglaise est à droite du timbre.

5 c. — 1/2 p. noir.....	valeur	0.30
10 c. — 1 p. vert.....	—	0.40
20 c. — 2 p. ardoise.....	—	0.65
25 c. — 2 1/2 brun.....	—	1.—
50 c. — 5 p. outremer.....	—	1.25
60 c. — 6 p. lilas.....	—	1.50
1 fr. 25 — 1 sh. noir sur vert.....	—	3.—
2 fr. 50 — 2 sh. vert sur bleu.....	—	6.—
6 fr. 25 — 5 sh. vert sur jaune.....	—	12.50

Les colons Néo-Hébridais, utilisent indifféremment les timbres de l'une ou de l'autre série, pour l'affranchissement de leurs correspondances.

En même temps que ces 2 séries postes, paraissaient 2 séries taxe, réalisées dans les mêmes conditions, au moyen des timbres ci-dessus, surchargés « CHIFFRE-TAXE » pour la poste française et « POSTAGE-DUE » pour la poste anglaise.

Il y a 5 valeurs dans chaque série.

Série franco-anglaise

- 1 p. — 10 c. vert.
- 2 p. — 20 c. ardoise.
- 3 p. — 30 c. carmin.
- 5 p. — 50 c. outremer.
- 10 p. — 1 fr. carmin sur bleu.

Série anglo-française

- 10 c. — 1 p. vert.
- 20 c. — 2 p. ardoise.
- 30 c. — 3 p. carmin.
- 50 c. — 5 p. outremer.
- 1 fr. — 10 p. carmin sur bleu.

Il est interdit par le règlement du Condominium de vendre ces timbres taxe à l'état neuf. On ne doit donc les rencontrer qu'oblitérés. Pour 90 %, ils le sont de complaisance.

Il en est venu néanmoins quelques feuilles neuves, tout au début apportées par les 2 colons, dont nous avons déjà fait connaissance. Les 2 séries oblitérées, valent 50 à 75 francs. Neuves, elles sont particulièrement rares et recherchées.

(Reproduction interdite).

